COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hyères, le vendredi 06 novembre 2026

HYÈRES : TROIS TENTATIVES D'AGRESSION AU COUTEAU, UN CLANDESTIN INTERPELLÉ

Le lundi 2 novembre, dans le quartier de la Crestade à Hyères, deux lycéens mineurs et une femme d'une trentaine d'années ont été visés par des coups de couteau. Heureusement, tous les ont esquivés et aucun n'a été blessé.

Le suspect, un étranger en situation irrégulière, a été interpellé avenue de Toulon, un couteau dissimulé sur lui. Les policiers du commissariat de Hyères ont fait leur travail rapidement et efficacement. Placé en garde à vue pour violences avec arme, l'individu a ensuite été hospitalisé d'office, son état jugé incompatible avec la poursuite de la mesure.

Une question demeure, et est politique : que faisait sur notre sol, en liberté, un homme qui n'avait aucun droit de s'y trouver ?

Les trois Hyérois sont aujourd'hui indemnes, mais ne le doivent ni à l'État ni à une quelconque politique de prévention, mais à leurs seuls réflexes. Nous n'acceptons pas que la sécurité de nos lycéens repose sur leur capacité à esquiver une lame.

Il ne s'agit pas d'un fait divers isolé. C'est la conséquence d'une immigration incontrôlée, d'un droit d'asile dévoyé et d'obligations de quitter le territoire qui ne sont presque jamais exécutées. Chaque éloignement non exécuté est un risque transféré sur les Français. Quant à l'état psychiatrique d'un auteur présumé, il ne saurait tenir lieu de dispense d'éloignement : un clandestin dangereux doit être expulsé, soigné ou non.

Nous demandons :
- l'exécution immédiate des OQTF, sans recours suspensif pour les étrangers signalés pour des faits de violence ;
- l'expulsion de plein droit de tout étranger en situation irrégulière mis en cause pour un délit ou un crime violent, y compris en cas d'irresponsabilité pénale ;
- la rétention effective jusqu'à l'éloignement, plutôt que des remises en liberté ;
le renforcement des effectifs de police dans le Var, département en première ligne.

Les Varois n'ont pas à payer de leur sécurité le laxisme migratoire de l'État. Nous le répéterons tant que la loi ne sera pas appliquée.

VINCENT THIERY
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU VAR

RECONQUÊTE!